

**MAIRIE
D'AUTHEZAT
63114**

Tél. 04.73.39.50.31
Fax. 04.73.39.56.49

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

OBJET :

Finances

**Décision modificative n°1
au budget communal**

Virement de crédits

**Fait et délibéré en Mairie,
les jours, mois et an que
dessus.**

Au registre sont les
signatures.

Affiché le 07/07/2022.

Pour copie conforme ; en
Mairie, le 07/07/2022.

Le Maire,

Pierre METZGER.

**Extrait
du registre des délibérations
du conseil municipal
délibération n°2022/024 du 23 juin 2022**

L'an deux mille vingt-deux le vingt-trois juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 16 juin 2022.

Présents : Monsieur Yves CHAMBON, Madame Ludivine FERNANDEZ, Monsieur Stéphane KHEL, Mesdames Alexandra JARRIGE, Christine CHAUVANET, Corinne VILLE, Agnès JARRIGE, Ornella MIMY, Messieurs David ESPECHE, Benoit RATIGNET, André FEUNTEUN ;

Absent : Monsieur Julien LACOUR ;

Excusées : Mesdames Isabelle DE ARAUJO, Christelle REUGE ;

Procurations : de Madame Isabelle DE ARAUJO à Monsieur Pierre METZGER, de Madame Christelle REUGE à Madame Ludivine FERNANDEZ ;

Secrétaire de séance : Monsieur Benoit RATIGNET.

Monsieur Pierre METZGER, informe l'assemblée que des virements de crédits sont nécessaires. L'association «Le Souvenir Français», comité de Veyre-Monton dont l'investissement sans faille, sur le territoire communal, dans le cadre de la cérémonie du 8 mai 2022 a permis de rendre hommage aux cinq fusillés du 21 juin 1944. Monsieur le maire propose d'accorder une subvention d'un montant de 384 euros ainsi, la somme de 343 euros serait virée du chapitre 022 «dépenses imprévues» au chapitre 65 «Autres charges de gestion courante».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder au vote du virement de crédits au budget communal de l'exercice 2022 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

COMPTES DEPENSES CREDITS A REDUIRE

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
022	022		Dépenses imprévues	- 343,00 €

COMPTES DEPENSES CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
65	6574		Subvention de fonctionnement aux associations et autre per	+ 343,00 €